



Paris, le 19 mai 2005

Communiqué de presse

## ASSEMBLEE GENERALE DE CREDIT AGRICOLE S.A.

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A. s'est tenue mercredi 18 mai 2005 à Lyon en présence du Président René CARRON, et de Jean LAURENT, Directeur Général.

Plus d'un millier d'actionnaires étaient présents. Avec un quorum de 69%, l'Assemblée a pu délibérer sur l'ensemble des résolutions, y compris dans sa partie extraordinaire, qui ont toutes été adoptées dans une fourchette comprise entre 94% et 99% des voix.

Le dividende net de l'exercice 2004 a été fixé à 0,66 euros. Un acompte de 0,30 euros ayant été versé le 16 décembre 2004, le solde, d'un montant unitaire de 0,36 euros sera mis en paiement à compter du 27 mai 2005.

A cette occasion, les actionnaires ont voté pour la nomination en qualité d'administrateurs de :

Alain DAVID, Président de la Caisse régionale de Crédit Agricole Ile-et-Vilaine, en remplacement de Jean LE BRUN, qui a atteint la limite d'âge.

Philippe CAMUS, Vice-Président de la société Arco, en remplacement de Monsieur Gérard Mestrallet qui n'a pas souhaité renouveler son mandat.

L'Assemblée générale a également renouvelé pour trois ans les mandats de : MM. René CARRON, Alain DIEVAL, Daniel LEBEGUE, Michel MICHAUT, Jean-Claude PICHON, Xavier FONTANET et Corrado PASSERA.